

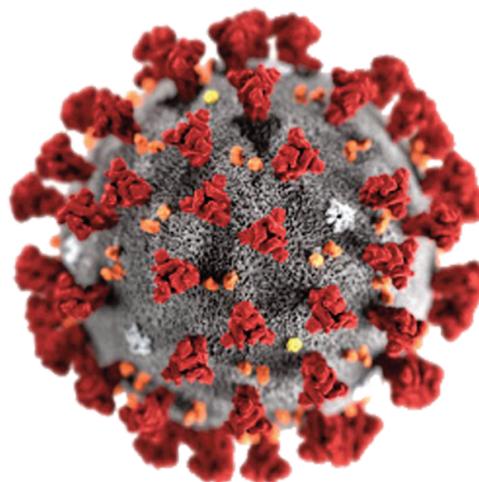
PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

Numéro 530 - 13 avril 2020

Surtout bonne santé !

- ◆ Édito
- ◆ Revue de presse
- ◆ Publication
- ◆ Nouvelles mises sur le marché



Surtout bonne santé !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Nous avons pris pour habitude de souhaiter à notre entourage et à nos amis santé et prospérité en fin et au début de chaque année, et souvent en insistant davantage sur la santé.

On ne croyait pas si bien dire !

La crise sanitaire actuelle a confirmé l'importance de la santé, comme elle a révélé au grand jour que sans la santé, il ne peut y avoir de prospérité. Les experts nous le rappellent tous les jours. Les plus optimistes d'entre eux nous prédisent une récession sans précédent y compris chez les pays les plus prospères.

Les difficultés que connaissent les systèmes de santé de ces nations s'expliquent en grande partie par les mauvais choix des gouvernants, la mondialisation et la quête sans limites des profits qui l'accompagnent. Aujourd'hui, même les pays qui ont une longueur d'avance sur nous en la matière ont vu leurs hôpitaux complètement submergés par les malades, à tel point que la rareté des places disponibles en réanimation a contraint les médecins à faire le tri des patients pour savoir qui sauver et qui sacrifier.

Ce qui met en rogne les familles de ces malades, c'est que leurs pays qui manquent crucialement de masques, de kits de diagnostic, de respirateurs ou de

médicaments, ont la capacité de les produire sur place, seulement ils ont préféré délocaliser les unités de production en sacrifiant au passage leur autonomie. Après cette crise sanitaire, plus rien ne sera comme avant. Les adeptes du «tout économique» et de la mondialisation sauvage qui considèrent la santé comme un



fardeau vont devoir revoir leurs cartes.

Par ailleurs, les budgets alloués à la médecine préventive sont souvent contestés par les politiques qui ne pensent qu'à les réduire. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer la grippe AH1N1 et les 94 millions de doses commandées à l'époque par le ministère de la Santé en France, sans parler des masques qui n'ont

pas été commandés en quantité suffisante depuis cette période. Certes, la facture a été salée, mais avec du recul, on se rend compte que Roselyne Bachelot, qui occupait à l'époque le poste de ministre de la Santé, a été sévèrement critiquée alors qu'elle avait seulement fait ce qu'elle devait faire !

Et que dire du Président du pays le plus puissant au monde, qui a donné en promesse de campagne électorale l'abrogation de l'Obama Care, mesure phare de son prédécesseur qui a permis à 20 millions d'Américains de souscrire à une couverture-maladie ? Malheureusement, l'obstination de l'actuel locataire de la Maison Blanche de ne pas mettre à mal l'économie américaine risque de coûter cher à son pays qui compte actuellement plus de 530.000 sujets atteints du Covid-19 et 20.580 victimes.

Croisons les doigts pour que les essais cliniques en cours puissent mettre à la disposition de tous les humains des traitements abordables et efficaces, en attendant un bon vaccin. Et cette fois-ci, de grâce épargnez-nous certaines phrases galvaudées du genre : «*la santé n'a pas de prix, mais elle a un coût*»...

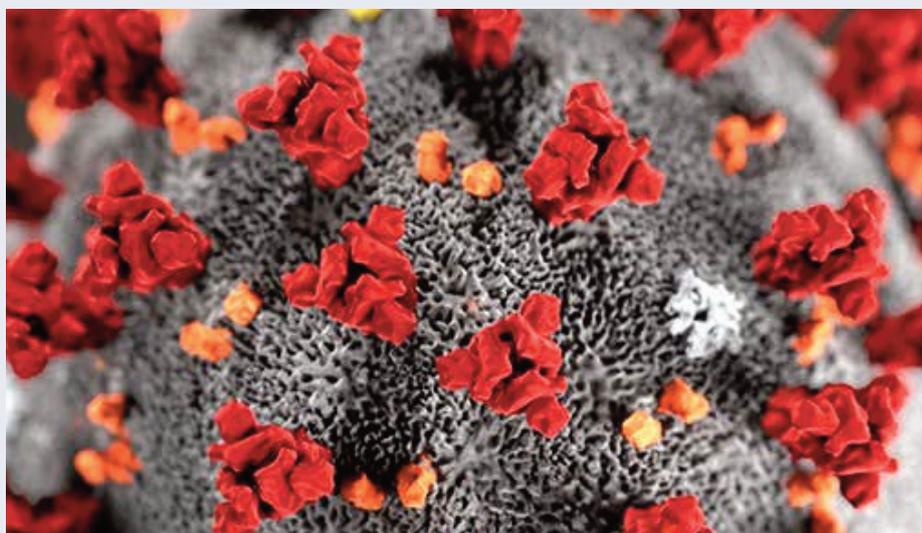
Covid-19 : les téléconsultations décollent

Avec le confinement et la nécessité de respecter les mesures de distanciation imposées par l'épidémie actuelle, on assiste en France à une augmentation exponentielle des téléconsultations.

En effet, avant le mois de mars, les médecins en réalisaient 10.000 par semaine. Ce chiffre a grimpé à 80.000 la semaine du 16 mars et à 486.369 la semaine du 23 mars ! Ces actes à distance sont passés de 1% avant la crise sanitaire à 11%.

Le ministère la Santé prévoit cependant une exception pour les patients n'ayant pas accès aux technologies numériques. Ces derniers peuvent bénéficier de consultations par téléphone. Ces consultations sont cependant réservées aux patients atteints ou suspectés de Covid-19, âgées de plus de 70 ans, ou souffrant d'une affection de longue durée. Ces exceptions seront maintenues tout au long de la crise sanitaire actuelle.

Pour rappel, les téléconsultations continueront à être prises en charge



à 100% jusqu'au 30 avril 2020.
Source : Univadis

Résultats encourageants pour le remdesivir dans la prise en charge du Covid-19

Une étude dont les résultats ont été publiés le 10 avril dans le «New England Journal of Medicine» révèle que 53 patients (États-Unis, Canada, Europe et Japon) ont été traités par le remdesivir, un antiviral de Gilead en cours de développement. Il s'agit d'une prise en charge dans le cadre d'un usage compassionnel individuel (patients en impasse thérapeutique). Quelque 68% des sujets traités ont présenté une amélioration clinique sans qu'il y ait un nouveau signal de tolérance.

Actuellement, Gilead mène deux autres essais cliniques de phase III – dénommés SIMPLE – dans les pays à forte prévalence de Covid-19 dont les résultats sont attendus au mois d'avril. Les résultats de l'étude SIMPLE menée chez les patients présentant des symptômes modérés seront publiés

au mois de mai prochain.

Gilead soutient également deux études dans la province de Hubei en Chine.

L'étude menée chez les patients présentant des symptômes sévères a été arrêtée en raison du faible nombre de patients inclus, tandis que l'étude menée chez les patients présentant des symptômes modérés est toujours en cours.

Une étude mondiale menée par le National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) se poursuit également et les données sont attendues en mai.

En Europe, cette molécule est étudiée dans le cadre de l'étude clinique Discovery qui doit évaluer quatre traitements potentiels du Covid-19.

Source : Industriepharma.com

France : une surveillance accrue des traitements du Covid-19

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

(ANSM) a mis en place une surveillance continue des effets indésirables liés à l'utilisation des médicaments chez les patients atteints du Covid-19 et particulièrement lorsqu'ils sont utilisés en dehors des essais cliniques. L'ANSM suit l'hydroxychloroquine et l'association lopinavir-ritonavir.

Cette surveillance est dictée par le contexte de soins inhabituel puisque ces traitements sont administrés à des patients différents de ceux à qui ils sont normalement destinés. Le réseau de pharmacovigilance va permettre à l'ANSM d'identifier des signaux potentiels et alerter, le cas échéant, les professionnels de santé.

Le Centre de pharmacovigilance de Dijon est chargé d'une enquête générale dont la finalité est de recenser les effets indésirables déclarés dans la base nationale de pharmacovigilance depuis le 27 mars 2020 en lien avec des médicaments utilisés chez des patients pris en charge pour une infection à Covid-19. Le Centre de pharmacovigilance (CRPV) de Nice réalise, de son côté, une enquête complémentaire qui cible les effets cardiovasculaires de ces médicaments.

Une centaine d'effets indésirables ont été déclarés en lien avec des médicaments utilisés chez des patients infectés par le Covid-19. Quelque 82 cas sont graves et 4 décès ont été signalés. 50% de la majorité des cas d'effets indésirables déclarés sont liés à l'association lopinavir-ritonavir et 50% à l'hydroxychloroquine. La plupart des effets observés sont connus et décrits dans la littérature et dans les notices et RCP (résumé des caractéristiques du produit) des médicaments concernés, notamment l'hépatotoxicité, la néphrotoxicité, les atteintes rétiniques, les troubles cardio-vasculaires. L'existence de ces risques cardiovasculaires a conduit l'ANSM à mettre en place une seconde

enquête qui sera assurée par le CRPV de Nice. Cette enquête sera exclusivement dédiée à ces événements particuliers.

Cinquante-trois cas d'effets indésirables cardiaques ont ainsi été analysés, dont 43 cas avec l'hydroxychloroquine, seule ou en association (notamment avec l'azithromycine). Ils sont classés en trois catégories : 7 cas de mort subite, dont 3 «récupérés» par choc électrique externe, une dizaine de troubles du rythme électrocardiographique ou symptômes cardiaques les évoquant comme des syncopes, et des troubles de la conduction dont l'allongement de l'intervalle QT, d'évolution favorable après arrêt du traitement.

Ces premiers résultats révèlent que les risques, notamment cardio-vasculaires, associés à ces traitements sont bien présents et potentiellement augmentés chez les malades du Covid-19. La quasi-totalité des déclarations provient des établissements de santé. La prescription non autorisée en ville explique vraisemblablement la quasi-absence de signalement dans ce secteur, bien que des cas de prescriptions ou d'autoprescriptions par des médecins aient été rapportés.

Fort de ces résultats, l'ANSM rappelle que ces médicaments doivent être utilisés uniquement à l'hôpital, sous étroite surveillance médicale dans le cadre fixé par le Haut Conseil de la santé publique.

Sanofi effectue une donation de 100 millions de doses à 50 pays

Sanofi a annoncé à la fin du mois de mars qu'il a mis à la disposition de la France plusieurs millions de doses d'hydroxychloroquine qui vont

permettre de prendre en charge 300.000 patients atteints de Covid-19. Le géant tricolore a aussi bravé la suspension de toutes les exportations de ce médicament puisqu'il s'est engagé à donner 100 millions de doses d'hydroxychloroquine à environ 50 pays.

Par cette démarche, le groupe français permet aux patients traités pour les autres indications, notamment le lupus et la polyarthrite rhumatoïde, de ne pas arrêter leur traitement.

Par ailleurs, Sanofi met tout en œuvre pour approvisionner les pays souhaitant constituer un stock dans l'espoir que l'hydroxychloroquine s'avère efficace dans le traitement du Covid-19. En pratique, il a augmenté sa capacité de production de 50% et prévoit de la renforcer davantage les mois à venir. Huit usines à travers le monde seront dédiées à la production de l'hydroxychloroquine.

L'hydroxychloroquine commercialisé sous la désignation Plaquénil fait aujourd'hui l'objet de plusieurs études pour évaluer son éventuelle efficacité contre le Covid-19 et son innocuité. Sanofi met également les bouchées doubles pour le développement d'un vaccin et d'autres études sont également menées pour évaluer l'apport du Kevzara (sarilumab) dans la prise en charge des formes sévères de Covid-19.

Source : <https://www.sanofi.com/>



NOUVEAUX

Nouveaux au Maroc



medicament.ma

PYLERA 140 MG/ 125 MG/125 MG, Comprimé

Présentation

Boîte de 120

Principes

Oui

Distributeur ou fabricant

SOTHEMA

Composition

Bismuth subcitrate potassique (140 mg) |
Métronidazole (125 mg) | Tétracycline
chlorhydrate (125 mg)

Famille

Ulcère gastroduodénal (Traitement associé à
l'oméprazole)

Statut

Commercialisé

Code ATC

A02BD08

PPV

803.00 dhs

Prix hospitalier

532.00 dhs



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 2.5 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation

Boîte de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

164.70 dhs

Prix hospitalier

102.90 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 2.5 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation

Boîte de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

184.00 dhs

Prix hospitalier

115.00 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan